

# La Caisse d'épargne Bretagne-Pays de la Loire lance un compte gratuit pour les femmes victimes de violences conjugales

La Tribune – 02/03/2023

**Ce 1<sup>er</sup> mars, jour de la publication au Journal Officiel de la Loi Létard visant à apporter une aide d'urgence aux femmes victimes de violences conjugales, la Caisse d'épargne Bretagne-Pays de la Loire a annoncé le lancement d'un compte en banque gratuit ouvert à ces femmes. La CEBPL, qui a stabilisé ses activités en 2022, confirme ses ambitions environnementales, sur terre comme sur mer, dans la perspective d'un contexte économique beaucoup plus délicat en 2023.**

Cent-cinquante ans après avoir permis aux femmes mariées d'ouvrir et d'utiliser un livret d'épargne sans le consentement de leur mari, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire permet, aujourd'hui, aux femmes victimes de violences conjugales d'ouvrir gratuitement (pendant une période de deux ans) un compte bancaire personnel. « Une femme qui veut quitter son foyer doit avoir les moyens de son indépendance financière et la possibilité de payer un billet de train pour emmener ses enfants. Les violences conjugales, ce sont aussi des violences économiques », indique Christophe Pinault, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire (CEBPL).

Mise en place depuis le 1er mars, en Bretagne et Pays de la Loire, cette solution sera accessible à distance sur un simple appel au 02.22.93.20.22 où est mis en place une équipe dédiée. Ce compte autorisera un découvert de 300 euros. « On leur permet de partir avec trois cents euros quand elles n'ont plus rien en poche », souligne Mylène Legoth, secrétaire générale de la CEBPL. Ce produit bancaire innovant, voulu pour répondre aux attentes de la population régionale, fait suite à la mise en œuvre de la Loi Létard, promulguée le 28 février 2023 et publiée au journal officiel le 1<sup>er</sup> mars 2023, visant à créer une aide universelle d'urgence sous la forme d'un don ou d'un prêt sans intérêt. « Or, un crédit d'urgence sans compte bancaire, c'est compliqué. Le risque, c'est même de voir ce crédit d'urgence arrivé sur le compte du mari ! », justifie Christophe Pinault.

## 12.700 victimes en Pays de la Loire l'an passé

Seule condition, qu'une déclaration ait été faite auprès des travailleurs sociaux ou qu'une plainte ait été déposée auprès des autorités compétentes. Selon les appels reçus au numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (3919), les Pays de la Loire auraient enregistré 12.700 victimes et la Bretagne 10.000 l'an dernier. « En 2021, le nombre d'appel a augmenté de +81% en Ille et Vilaine. Le caractère « encourageant », c'est qu'au moins, de plus en plus de femmes se signalent. C'est un premier pas », observe la secrétaire générale de la CEBPL, qui mènera une expérimentation avec le département du Maine-et-Loire pour mesurer l'impact de cette initiative. « Il ne s'agit ni d'en faire une démarche mercantile ni un effet d'annonce. On espère même que ce sujet fera des émules parmi les établissements bancaires parce que c'est un vrai phénomène de société et que l'on ne peut pas rester les bras ballants face à cette situation », ajoutait Christophe Pinault, à l'occasion de la présentation des résultats 2022 de la banque coopérative au lendemain d'une année 2021, dont les résultats avaient été, à l'époque, qualifiés d'historiques. « Un exercice de bonne facture avec un premier semestre classique et un second semestre beaucoup plus tendu. Et l'on s'attend à une année 2023 bien plus compliquée », résume d'emblée le président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire.

## Accélération sur les projets à impact

Avec le financement de 72.500 projets accompagnées (contre 80.000 en 2021), dont 5.000 projets d'entreprises, pour un montant global de 6,9 milliards d'euros légèrement supérieur à 2021, 2022 aura, encore, été « une belle année », aux dires des dirigeants de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire. S'il est un fait marquant de l'année 2022, c'est la montée en puissance des opérations à impact environnemental. En interne d'abord où la banque, qui ambitionne de réduire de 10% son impact carbone à l'horizon 2024, dit avoir poursuivi la rénovation de ses locaux pour diminuer ses consommations énergétiques de -10%, mis en place un système de co-voiturage entre les sites nantais et rennais, engagé le renouvellement de la flotte de véhicule hybrides ou électriques et développé un système de gestion des datas lui permettant de mieux tracer les projets. C'était l'un des enjeux de la

CEBPL en 2022 de manière à montrer ce qu'elle finance. « On est en mesure de prouver département par département, filière par filière ce que nous apportons », reconnaît Christophe Pinault.

### **Un territoire d'épargnants**

En forte évolution, la part des crédits alloués à la transition écologique affiche des encours (416 millions d'euros) en croissance de +39% et des nouveaux crédits (356 millions d'euros) en hausse de 32%. L'encours de crédits pour les projets d'énergie renouvelable représentent à eux seuls un financement de 112 millions d'euros (1/3 pour le solaire, 1/3 pour l'éolien terrestre et 1/3 pour l'éolien off-shore). Lancée en septembre 2022 à destination de PME, ETI et collectivités locales, la formule de prêts à impact, qui encourage les trajectoires vertueuses des entreprises en bonifiant leur taux d'intérêt aux regards des objectifs de RSE atteints s'est avérée extrêmement active : 580 millions d'euros de crédit ont été mis en œuvre. Une mobilisation qui s'est également ressentie dans la collecte de fonds du livret Green, rémunéré à 1,20%, en croissance de 20% depuis janvier, et ce malgré l'attractivité du livret A, rémunéré à 3%. « Signe que les clients ont besoin de donner du sens à leurs actions », estime Christophe Pinault.

En 2022, la CEBPL aura collecté 1 milliard d'euros d'épargne, auprès des livrets et de l'assurance vie, faisant de la CEBPL la première des quinze caisses d'épargne de France. Encore dynamique en 2022, le marché de l'habitat (23.000 projets) aura impliqué 3,3 milliards de crédit habitats. « C'est l'illustration de la dynamique du marché, qui devrait l'être beaucoup moins en 2023, avec un marché du neuf encore plus compliqué que l'ancien, des taux d'intérêt à la hausse, la problématique de la rénovation énergétique etc. », indique Cédric François, Directeur Ingénieries Clientèles. Stable par rapport à 2021, grâce à la marge sur les commissions et malgré une remontée des taux d'intérêt et un surenchérissement du passif décalé, le Produit Net Bancaire s'élève à 567 millions d'euros. Conséquence, le résultat net de 129 millions d'euros reste assez proche du niveau historique de 2021 (131 millions euros). Avec un coefficient d'exploitation de 62,9% et un coût du risque « raisonnable », calculé au regard des défaillances d'entreprises, en légère hausse, la CEBPL se dit en capacité de préparer l'avenir dans de bonnes conditions. « Parce qu'on s'attend à avoir des situations plus difficiles à gérer en 2023 », reconnaît Cédric François.

### **Des investissements colossaux à venir**

Engagée dans la décarbonation des océans, la CEBPL qui a financé le Canopée, ce navire destiné à transporter des tronçons de la fusée Ariane entre l'Europe et Kourou et le deuxième navire de la société Grain de Sail, trois fois plus gros que le premier, indique avoir une dizaine de projets en cours dont quatre pourraient être annoncés en 2023. « Les interventions sur Canopée et Grain de Sail portaient sur 40 ou 10 millions d'euros. Cette fois, on va sur des tickets moyens beaucoup plus élevés. Avec des navires de 60 à 80 millions d'euros et sur des projets où il faut financer cinq à dix navires. Pour certains acteurs de la filière, ces investissements se chiffrent en demi-milliard d'euros. Ce qui nous amène à fédérer d'autres établissements bancaires », indique Cédric François pour qui la question du moment est l'intégration du dispositif fiscal de suramortissement vert, annoncé par le gouvernement l'été dernier. Celui-ci doit permettre aux armateurs de bénéficier d'aides supplémentaires et d'accélérer les projets de rétrofit. « Nous sommes au début d'un cycle pour décarboner les océans où les investissements vont être colossaux » souligne Cédric François. Alors, la CEBPL s'arme... Dans le cadre de sa politique de croissance externe, la Caisse d'Epargne Pays de la Loire vient de mettre la main sur la société d'ingénierie nantaise Fimar, spécialisée... dans les financements maritimes !

**Frédéric Thual**